

# ECOLE SUPERIEURE DES ARTS DE LA VILLE DE LIEGE.(www.ecl.be)

## PORTEUR D'UN DIPLÔME ETRANGER (Hors C.E.E.)

Composition du dossier à présenter lors de l'inscription ou à nous envoyer impérativement avant les épreuves d'admission de septembre 2006 :

### Pour les nationaux résidant hors C.E.E.

1. \*En photocopie, le diplôme, brevet ou certificat de fin du cycle secondaire
  2. \*En photocopie, le relevé informatique des notes du baccalauréat ou les notes obtenues à la fin de l'année terminale pour les certificats d'étude du secondaire supérieur ;
  3. \* Le document prouvant la fréquentation d'une faculté universitaire (si tel est le cas) dans le pays qui vous a délivré votre diplôme ;  
\* Faire établir une copie certifiée conforme du baccalauréat par l'Académie qui a délivré le baccalauréat (pour une preuve de fréquentation universitaire, il faut faire établir la copie certifiée conforme par le Fonctionnaire compétent de l'Université où les études ont été suivies)
- La signature du Fonctionnaire qui a établi la copie certifiée conforme doit être légalisée par le Ministère des Affaires étrangères (le nom du Fonctionnaire doit apparaître lisiblement)  
La signature du Fonctionnaire du Ministère des Affaires étrangères étant elle-même légalisée par une Autorité diplomatique ou consulaire belge.
4. En original, un extrait d'acte de naissance en traduction française obligatoirement ;
  5. En photocopie, une attestation pour chaque fréquentation scolaire ou autre occupation couvrant les années suivant l'obtention du diplôme de l'enseignement secondaire supérieur. Ces attestations mentionneront d'une manière très précise les dates de début et de fin de fréquentation.
  6. Une copie recto verso de la carte d'identité de résident en Belgique (les deux côtés obligatoirement) dès que l'intéressé sera en possession de celle-ci ;
  7. Une photo format identité au dos desquelles vous indiquerez vos noms et prénoms ;
  8. Six coupons réponses internationaux pour frais de correspondance.
  9. Le paiement du minerval de 1487 € à verser au compte DEXIA: Beaux-Arts Liège : 068-2119666-49, plus les frais d'inscription complémentaires de 87 € à verser sur le compte DEXIA : « ARBAL » : 068-2426537-12 – FRAIS BANCAIRE A VOTRE CHARGE en mentionnant vos nom, prénom, année et atelier.
  10. L'équivalence du diplôme à retirer à la Communauté Française à Bruxelles.

Pour l'introduction la demande d'équivalence :

Communauté française

D. G. E. O.

Service des équivalences

Rue A. Lavallée , 1

1080 BRUXELLES

[www.cfwb.be/equival](http://www.cfwb.be/equival)

Les étudiants doivent introduire leur demande d'équivalence eux-mêmes.

Attention : il est nécessaire d'obtenir une équivalence pour l'enseignement de type long.

Aucune inscription et pré-inscription ne sera délivrée sans l'équivalence.